



SJT

Solidarité & Jalons pour le Travail
AGRÉÉE ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE

PRÉSENTATION

Opérateur de la formation professionnelle depuis 1979, S.J.T s'est donné pour mission d'accompagner des publics jeunes et adultes en vue de favoriser leur insertion professionnelle.

S.J.T reconnu sur le plan régional et national compte parmi les organismes privés de formation les plus importants du secteur.

Trente-neuf ans plus tard, cet esprit d'engagement perdure auprès des 250 salariés et formateurs des 35 centres que S.J.T compte en France (Ile-de-France et Hauts-de-France).

<http://www.sjt-formation.com>





OFII

OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION
ET DE L'INTÉGRATION

www.ofii.fr

ASSOCIATION LOI 1901



SJT

Solidarité & Jalons pour le Travail

AGRÉÉE ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE

Parcours Linguistique vers le niveau A1

PRESENTATION

FORMATION LINGUISTIQUE

Formation Financée par:

OFFICE Français DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION(OFII)

Programme:

Parcours linguistique vers le niveau A1

Public visé: Primo-arrivant ayant vocation à s'installer légalement et durablement sur le territoire français, signataire du **Contrat d'Intégration Républicaine (CIR)**. Ce dispositif est exclusivement réservé au public OFII

Durées financées: 50h, 100h, 200h

Contrat d'Intégration Républicaine (CIR)

Entré en vigueur le 1^{er} juillet 2016

OBJECTIFS FORMATION LINGUISTIQUE:

- Apprendre le français en vue d'accéder à l'autonomie, par la découverte et l'appropriation de l'environnement social et des règles de vie en France
 - Viser le niveau A1
- Apprendre les usages et les valeurs de la République Française

LES SIGNATAIRES DU CIR:

- **Etrangers (primo-arrivants) en situation régulière, ayant vocation à s'installer durablement en France.**
- Seuls sont dispensés:
- Le Demandeur d'asile
- L'étranger: titulaire de la carte de séjour avec des mentions spécifiques inscrites (ex: étranger malade, travailleur saisonnier, visiteur étudiant, etc...)
- L'étranger ayant effectué sa scolarité dans un établissement français pendant au moins 3 années ou qui a suivi au moins une année universitaire
- L'étranger ayant effectué au moins 3 ans dans un établissement français à l'étranger
- L'étranger âgé de 16 à 18 ans révolus
- L'étranger ressortissant/conjoint d'un Etat membre de l'Union Européenne.

PLATEFORME D'ACCUEIL DE L'OFII

La personne est convoquée dans les locaux de l'OFII, elle doit passer:

- Test écrit et un test oral
- Un entretien (orientation dans un centre de formation)
 - Le CIR est conclu pour une durée d'un an
- La formation est obligatoire (*en cas de non respect du contrat, la personne n'obtiendra pas de titre de séjour*)

3 PARCOURS PERSONNALISÉS

200h: pour les signataires du CIR non francophones, peu scolarisés, non lecteur/non scripteur dans sa langue maternelle, etc...

100h: pour les signataires du CIR présentant moins de freins à l'apprentissage dont l'évaluation initiale a relevé des compétences partiellement acquises

50h: pour les signataires du CIR présentant un niveau proche du A1, autonomes dans l'apprentissage

OFFRE DE FORMATION

ABC Formation – FRANCONVILLE

AFI – ARGENTEUIL

APF (Action Plurielle Formation – GARGES

GRETA – GOUSSAINVILLE

ID FORMATION – CERGY – ST-CRISTOPHE

SJT Argenteuil, Cergy, Persan, Sarcelles
et Villiers



ORGANISATION DES GROUPES

- Accueils des personnes (date de démarrage, rythme, etc...)
 - Constitution de groupe de niveau
- Entrée en formation au maximum 1 mois après l'entretien d'accueil à l'OFII
 - Info: Les apprenants ne sont pas rémunérés

PEDAGOGIE

Contenus généraux:

3 grands axes thématiques abordés:

Vie publique

Vie pratique

Vie professionnelle

PEDAGOGIE

Description:

- Présentiel *80% du temps*
- Auto apprentissage encadré et utilisation des nouvelles technologies *10% du temps*
(ex: outil informatique, sites internet, audio/vidéo etc...)
- Mise en situation *10% du temps*
(ex: jeux de rôles, inscriptions administrations, sorties pédagogiques, etc..)

PEDAGOGIE

Fin de parcours:

- Evaluations intermédiaires et finales (attestant l'acquisition du niveau A1 ou non)
- Délivrance d'un certificat de suivi de formation, attestant l'assiduité du stagiaire

SUITE DE PARCOURS

Niveau A1 non acquis:

Mise en place du module 20% complémentaire OFII

Demande aide Pôle Emploi AIF (Aide Individuelle à la Formation) pour
bénéficiaire de cours niveau A1

COURS A2

Niveau A1 acquis:

www.ifra-formation-linguistique.fr

Ce niveau est demandé par la préfecture pour l'obtention du titre de 10 ans

- Financée par l'OFII
- Inscription du demandeur sur le site ou en centre de formation
- Convocation à une Information Collective pour vérifier éligibilité
 - Validation de l'OFII, entrée en formation

PUBLIC ELIGIBLE

Ayant remplie les conditions du CAI/CIR:

- Niveau A1 acquis
- Formation Linguistique réalisée ou dispense de l'OFII
 - Attestation Module 1
 - Attestation Module 2
- Disponible pour suivre les cours
- Présentation du contrat de travail

PEDAGOGIE

Description:

- Création d'un déroulé pédagogique type de **100 h** et de fiches pédagogiques associées tenant compte des « directives » de la DAI (Direction d'Accueil et d'Intégration) et se déclinant en :
 - Enseignement présentiel : 70 %
 - Auto-apprentissage encadré et utilisation TIC : 20%
 - Mise en situation : 10%
- Tests et des examens blancs sont organisés en fin parcours pour « entraîner » les bénéficiaires en prévision de leur inscription à un TCF ou un DELF A2

ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES (Villiers-le-Bel)

- **Public éligible:** Personnes non francophones orientées par les structures de la ville (primo-arrivants -5ans, public en voie d'insertion 5/10 ans ou public établi +10 ans)
- **Formation Financée par:** Mairie de Villiers-le-Bel
- **Lieux:** Maisons de quartiers
- **Rythme:** tous les jours de la semaine 3h en matinée, en après-midi ou en soirée (9h-12h, 13h30-16h30 et 18h30-21h30)

OBJECTIFS ASL

- **Prévenir et de lutter contre l'illettrisme que de soutenir les familles du territoire dans l'exercice des fonctions parentales**
- Atteindre un niveau de français écrit et/ou oral minimum:
 - Compréhension et expression orale et écrite dans des situations de la vie quotidienne,
 - Connaissance du fonctionnement et utilisation en autonomie d'un ou de plusieurs espaces sociaux culturels,
 - Connaissance des lois, des codes sociaux,
 - Connaissance des principes et des valeurs de la société française.